

MUNICIPALITÉS

Liste de choses à prévoir pour débiter votre projet :

Création d'un petit comité de membres décisionnels

Inventaire des besoins

Logo, armoirie et slogan

Recherche d'éléments visuels patrimoniaux, historiques, agricoles ou autres qui vous démarquent ou vous identifient

Affichage

Enseignes d'accueil

Enseignes de routes secondaires

Enseignes directionnelles

Enseignes de parcs et interprétations enseignes d'édifices municipaux

Panneaux de nom de rues

Plaquettes directionnelles

Affichage simple face

Affichage double face

Enseignes sur poteaux

Enseignes murales

Enseignes avec boîtiers lumineux

Enseignes avec écrans numériques

Éclairage des enseignes

Non éclairée

Éclairée par projection à partir du sol ou par col de cygne

Lettrage lumineux ou lettrage réfléchissant

But recherché

Rafraîchir l'image municipale

Attirer de jeunes familles à s'établir

Afficher les ressources industrielles ou autres

Présenter les intérêts touristiques, communautaires, agricoles, patrimonial, historiques ou autre

Se démarquer par son style unique, champêtre, industriel, moderne ou autre

Localisation

Choisir les endroits où installer les enseignes

Évaluer la vitesse permise des automobilistes à ces endroits afin de déterminer les bonnes dimensions d’affiches à installer

Localisation des services d’infrastructures souterraines Info excavation

Localisation et approbation d’Hydro-Québec des fils de haute tension pouvant être trop proches au-dessus de l’enseigne

Permis

Obtention de permis du ministère des transports, autorisations des propriétaires de terrains et autre

Qui fait quoi

Désinstallation des vieilles enseignes par votre équipe de voirie ou par notre équipe professionnelle si tel est le cas

Installation des nouvelles enseignes municipales par votre équipe de voirie ou par notre équipe professionnelle lors de la livraison

Excavation des ancrages dans le béton par votre équipe municipale ou l’équipe professionnelle de techno pieux de votre région

Date d’installation des enseignes

Aucune date précise ou avant un évènement commémoratif ou spécial ex : le 125 llème anniversaire de la municipalité etc.,

Prévoir de 4 à 10 semaines selon la saison

Autre: _____

